

18 MAI 2022 - 9H30 / 17H00

SCIENCES PO AIX

ESPACE PHILIPPE SEGUIN, 31 AV. JEAN DALMAS

**QUELLES PLACES POUR LES VICTIMES DANS LES PROCES CLIMATIQUES ?
TEMOIGNAGES ET FORMALISATIONS EXPERTES**



**9H30 - Entre mobilisation collective et
identification des plaignants**

Ouverture

Sandrine Maljean-Dubois, directrice de recherche
CNRS - DICE

**« People's climate case. 10 familles plaignantes
devant la justice européenne »**

Clothilde Baudouin, Coordinatrice, Notre Affaire
à Tous

**« #TémoinDuClimat. Une mobilisation numérique
pour soutenir un contentieux climatique »**

Christophe Traïni, Professeur de science politique
à Sciences Po Aix

10H50- 11H00- Pause-café

**« De multiples procédures judiciaires, des
victimes à géométrie variable »**

Christel Cournil, Professeur de droit public à
Sciences Po Toulouse

Discussion

Maître Christian Huglo, Huglo-Lepage Avocats

12h30-14h - Pause – déjeuner

**14H00 - L'éco-anxiété, formalisations
expertes et reconnaissance judiciaire ?**

**« L'éco-anxiété: les impacts psychologiques de
la crise climatique »**

Karine Weiss, professeure en psychologie
sociale et environnementale à l'Université de
Nîmes

**« L'approche clinique en éco-psychopathologie.
Enjeux diagnostiques et épistémologiques »**

Jean-Baptiste Desveaux, Psychologue clinicien,
chargé de cours à l'Université. d'Angers

16h20- 16H30 Pause-café

**« L'éco-anxiété, un préjudice réparable par le
juge ? »**

Laura Canali, Doctorante en droit au CERIC,
Aix-Marseille Université

Discussion, propos conclusif

Nicolas Dodier, sociologue, directeur d'études à
l'EHESS, CEMS

ARGUMENTAIRE

Depuis plusieurs décennies, la figure de la victime n'a cessé d'occuper une place croissante au sein de l'espace public. Certains travaux historiques ont bien retracé les évolutions et entreprises qui ont favorisé une reconnaissance sociale croissante au statut de victime (Fassin & Rechtman, 2007). Les spécialistes de l'étude des mobilisations, pour leur part, ont bien analysé dans quelle mesure le registre victimaire pouvait, d'une manière générale, constituer un puissant ressort des actions collectives (Lefranc & Mathieu, 2009 ; Jouzel & Prete, 2015 ; Salaris, 2017). Dès lors que les promoteurs de causes collectives investissent les arènes judiciaires, bon nombre de travaux (Henry, 2003 ; Fillion & Torny, 2015 ; Chappe & Keyhani, 2018) ont pu examiner la diversité et la complexité des « processus de victimisation par le droit » (Jakšić & Ragaru, 2019, p.2). Dans cette optique, les observateurs ont plus particulièrement relevé la nécessité d'analyser la nature des rapports entre, d'une part la parole émouvante des victimes, et d'autre part les procédures et les énoncés experts des professionnels du droit (Barbot & Dodier, 2009, 2014, 2017).

Dans un contexte de judiciarisation croissante des luttes contre les changements climatiques (Cournil & Varison, 2018), la place des victimes mérite d'être à nouveau questionnée. Il s'agit, en effet, ici de s'insurger contre un dommage diffus dont la responsabilité pourrait aisément être imputée au mode de vie énergivore de chacun des citoyens : tous également responsables ? Tous également victimes ? Pourtant, au cours des actions contentieuses lancées ces dernières années afin de lutter contre les dérèglements climatiques, il est parfois autant question de désigner des responsables que d'identifier des victimes plus particulièrement affectées au regard de diverses évaluations expertes (cartographies des risques à venir, catégories juridiques, concepts de la philosophie morale, diagnostics psychologiques...).

Les intervenant-e-s, au cours de cette journée d'étude pluridisciplinaire, interrogent les tenants et aboutissants de la place qui est accordée à la figure de la victime dans le cadre de plusieurs contentieux climatiques. Dans quelle mesure le registre victimaire permet-il de mobiliser plus aisément des soutiens parmi les profanes du droit ? Quelles sont les argumentaires juridiques que des témoignages de victimes sont susceptibles d'étayer ? Quels liens le registre victimaire entretient-il avec « l'intérêt à agir » que la justice exige des plaignants ? Comment certaines souffrances peuvent faire l'objet d'une qualification experte, telle l'éco-anxiété ? Dans quelle mesure, au final, les témoignages et expertises relatives aux victimes pourraient effectivement compter dans les décisions prises par des magistrats ?

Pour assister à la journée, inscription gratuite mais obligatoire, avant le 16 mai : christophe.traini@sciencespo-aix.fr

BIBLIOGRAPHIE

- Barbot Janine et Nicolas Dodier, « De la douleur au droit. Ethnographie des plaidoiries lors de l'audience pénale du procès de l'hormone de croissance contaminée », in Daniel Cefaï, Mathieu Berger et Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles : Peter Lang, 2009, p. 289-322.
- Barbot, Janine, et Nicolas Dodier. « Repenser la place des victimes au procès pénal. Le répertoire normatif des juristes en France et aux États-Unis », *Revue française de science politique*, vol. 64, no. 3, 2014, pp. 407-433.
- Barbot, Janine, et Nicolas Dodier. « Se confronter à l'action judiciaire. Des victimes au carrefour des différentes branches du droit », *L'Homme*, vol. 223-224, no. 3-4, 2017, pp. 99-130.
- Chappe Vincent-Arnaud et Narguesse Keyhani, « La mobilisation des cheminots marocains contre les discriminations à la SNCF », *Revue française de science politique*, 68 (1), 2018, p. 7-29.
- Cournil Christel et Leandro Varison., *Les procès climatiques : du national à l'international*, édition Pedone, 2018, 299 p
- Fassin Didier et Richard Rechtman, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris : Flammarion, 2007.
- Fillion Emmanuelle et Didier Torny, « De la réparation individuelle à l'élaboration d'une cause collective. L'engagement judiciaire des victimes du distilbène », *Revue française de science politique*, 65 (4), 2015, p. 583-607.
- Henry, Emmanuel. « Interresser les tribunaux a sa cause. Contournement de la difficile judiciarisation du probleme de l'amiante », *Sociétés contemporaines*, vol. no 52, no. 4, 2003, pp. 39-59.
- Jakšić, Milena, et Nadège Ragaru. « Le témoignage comme preuve. Itinéraires judiciaires des victimes. Présentation du dossier », *Droit et société*, vol. 102, no. 2, 2019, pp. 227-241.
- Jouzel Jean-Noël et Giovanni Prete, « Mettre en mouvement les agriculteurs victimes des pesticides. Émergence et évolution d'une coalition improbable », *Politix*, 111, 2015, p. 175-196.
- Lefranc Sandrine et Lilian Mathieu (dir.), *Mobilisations de victimes*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- Salaris, Coline. « Mobiliser par émotions, mobiliser les émotions. Le cas des victimes du Distilbène », *Revue française de science politique*, vol. 67, no. 5, 2017, pp. 857-878.

Avec le soutien de la Région Sud dans le cadre du projet CLIMARM et de l'Agence nationale de la recherche dans le cadre du projet ANR-21-CE03-0011-01 PROCLIMEX

